

# Tournoi régional de Crest

## Challenge Pierre LAMARRE

Organisé par l'Entente Blacons-Crest Tennis de table

**Samedi 12 avril 2025**

Gymnase Soubeyran - Avenue Jean Rabot, 26400 Crest

### 1. Homologation

Le tournoi est homologué Régional, sous le numéro 2105/2024-R.

Il se déroulera suivant les règles de la FFTT.

Tous les résultats seront comptabilisés pour le classement FFTT.

### 2. Conditions de participation

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes détenteurs d'une licence traditionnelle à la FFTT, à l'exception des catégories d'âge poussins et poussines.

Les qualifiés pour une compétition inscrite au calendrier fédéral ne pourront participer au tournoi : pour une compétition sur qualification comme les championnats AURA, toutes les personnes initialement qualifiées (y compris les repêchées) ne peuvent s'inscrire à un tournoi le même jour.

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer. Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition ».

Plusieurs moyens pour justifier sa licenciation :

- Attestation de licence papier ou PDF
- Licence numérique sur l'application FFTT
- Accès à l'adresse internet : [www.fft.com/licence](http://www.fft.com/licence)

Si le joueur ne peut pas justifier sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

**IMPORTANT** : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la colle rapide, de revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu :

<https://www.fft.com/site/fft/documentations/reglements-pv-textes-officiels>

### 3. Inscriptions

Le tournoi proposera un tableau unique limité à 72 joueurs. Au-delà de cette limite, une liste d'attente sera ouverte. En fonction du nombre d'inscrits sur liste d'attente, le nombre d'inscrits pourra être augmenté sans dépasser 84 joueurs.

Les droits d'engagement sont fixés à 10 €.

Les inscriptions se font en ligne jusqu'au vendredi 10 avril 2025 à 18 heures.

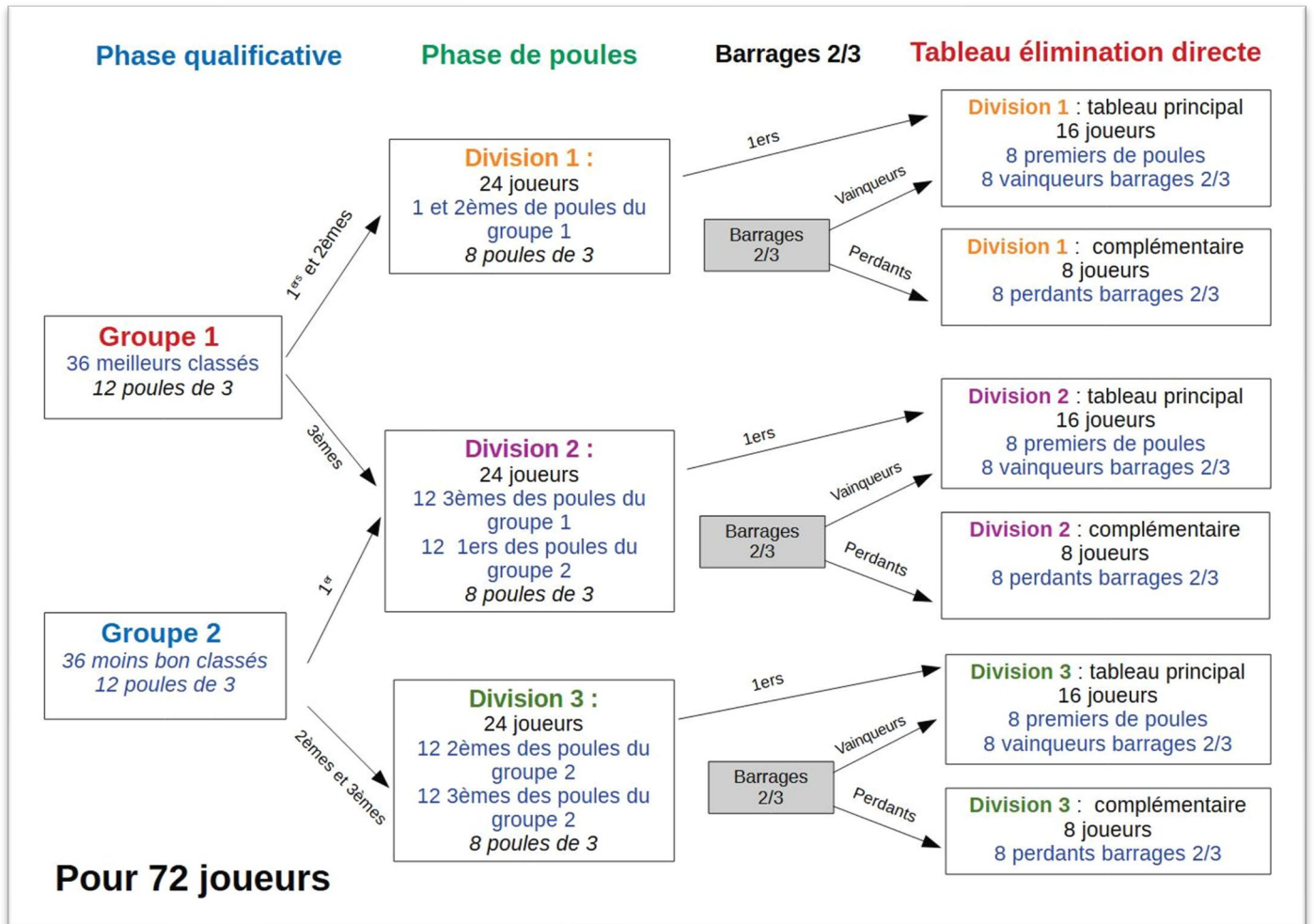
Les joueurs peuvent se renseigner sur les disponibilités au 06.18.25.71.89, 06.62.27.29.07 ou à [contact@ebctt.fr](mailto:contact@ebctt.fr).

Une liste des inscrits est consultable sur le site <https://www.ebctt.fr>

#### 4. Organisation sportive

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Les joueurs seront répartis dans un tableau unique, organisé en 3 phases selon l'organisation suivante.



##### 1. Phase qualificative : 2 groupes

Le classement pris en compte est celui d'avril 2025.

Les 36 joueurs les mieux classés seront placés dans le groupe 1.

Les 36 autres joueurs seront placés dans le groupe 2.

Des poules qualificatives de 3 joueurs seront organisées.

##### 2. Phase de poules : 3 divisions

A l'issue de la phase qualificative, les joueurs seront répartis en 3 divisions de la façon suivante :

- **Division 1** : 24 joueurs : les premiers et deuxièmes des poules du groupe 1.
- **Division 2** : 36 joueurs
  - Les troisièmes des poules du groupe 1, soit 12 joueurs.
  - Les premiers des poules du groupe 2, soit 12 joueurs.
- **Division 3** : 24 joueurs
  - Les 12 deuxièmes des poules du groupe 2.
  - Les 12 troisièmes des poules du groupe 3.

Des poules de 3 joueurs seront organisées.

### 3. Phase de tableau à élimination directe

Dans chaque division, 2 tableaux à élimination directe seront organisés : tableau principal et tableau complémentaire. Les 1ers de poules sont qualifiés pour le tableau principal.

Des barrages sont organisés entre les 2èmes et 3èmes. Les vainqueurs sont qualifiés pour le tableau principal et les perdants joueront dans le tableau complémentaire.

### Adaptation au nombre d'inscrits

En fonction du nombre d'inscrits, la formule sera adaptée en conservant le principe de l'organisation en 3 phases. Des schémas d'organisation sont proposés en annexes avec plusieurs exemples de nombres d'inscrits.

### 4. Dotations

Les 3 divisions principales et les 3 complémentaires seront dotés de lots.

### 5. Droit à l'image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs du tournoi ainsi que leurs ayants droit, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

### 6. Divers

Le tournoi se déroulera sur 20 tables.

Les balles sont fournies par les joueurs.

Tous les participants sont tenus d'arbitrer, sous peine d'exclusion par la Juge-arbitre.

**Horaires :**    **10h** - Ouverture de la salle - 10h            **10h30** - Pointage            **11h** - Début de la compétition

Le scratch sera prononcé **5 minutes** après l'appel du juge arbitre.

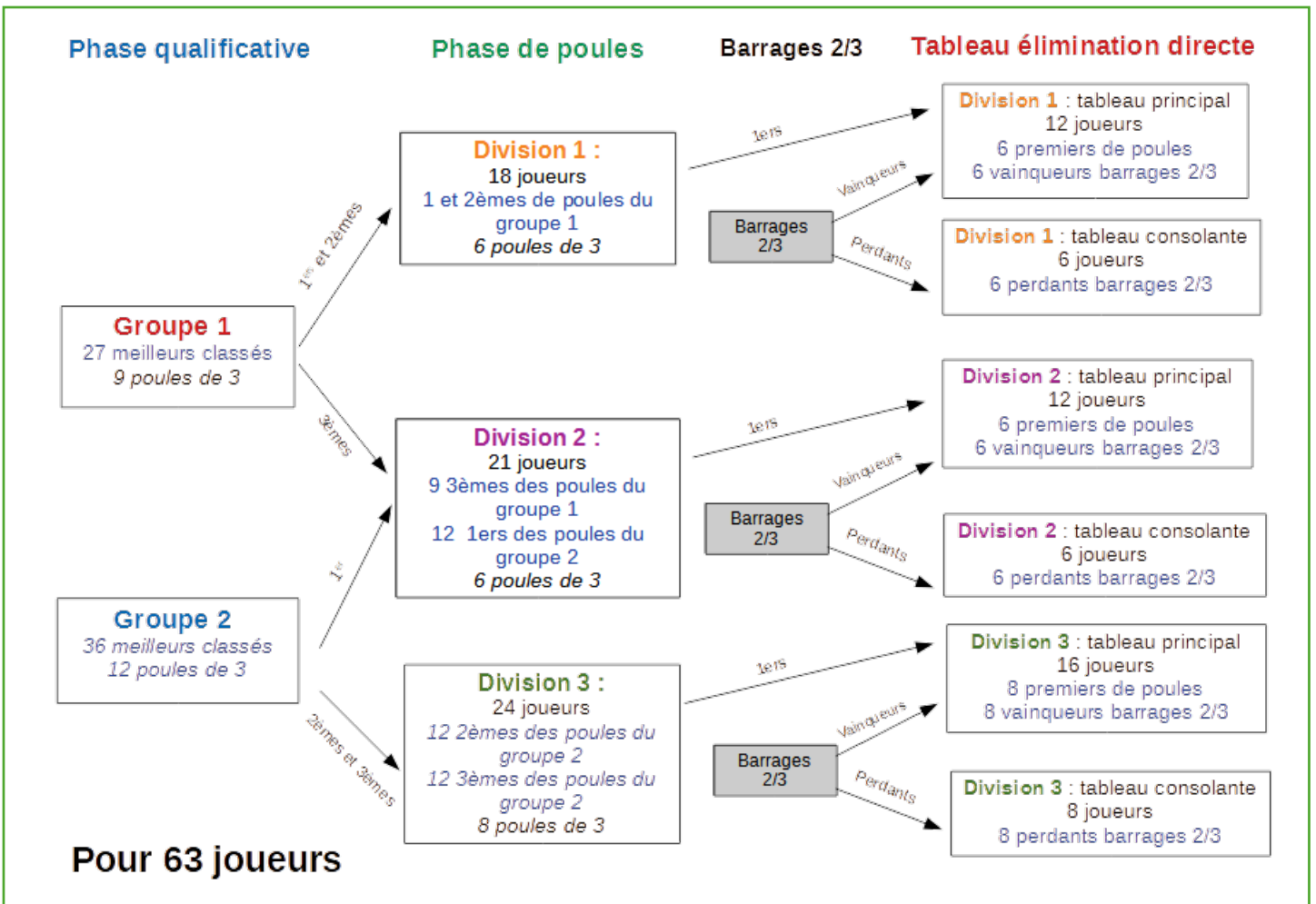
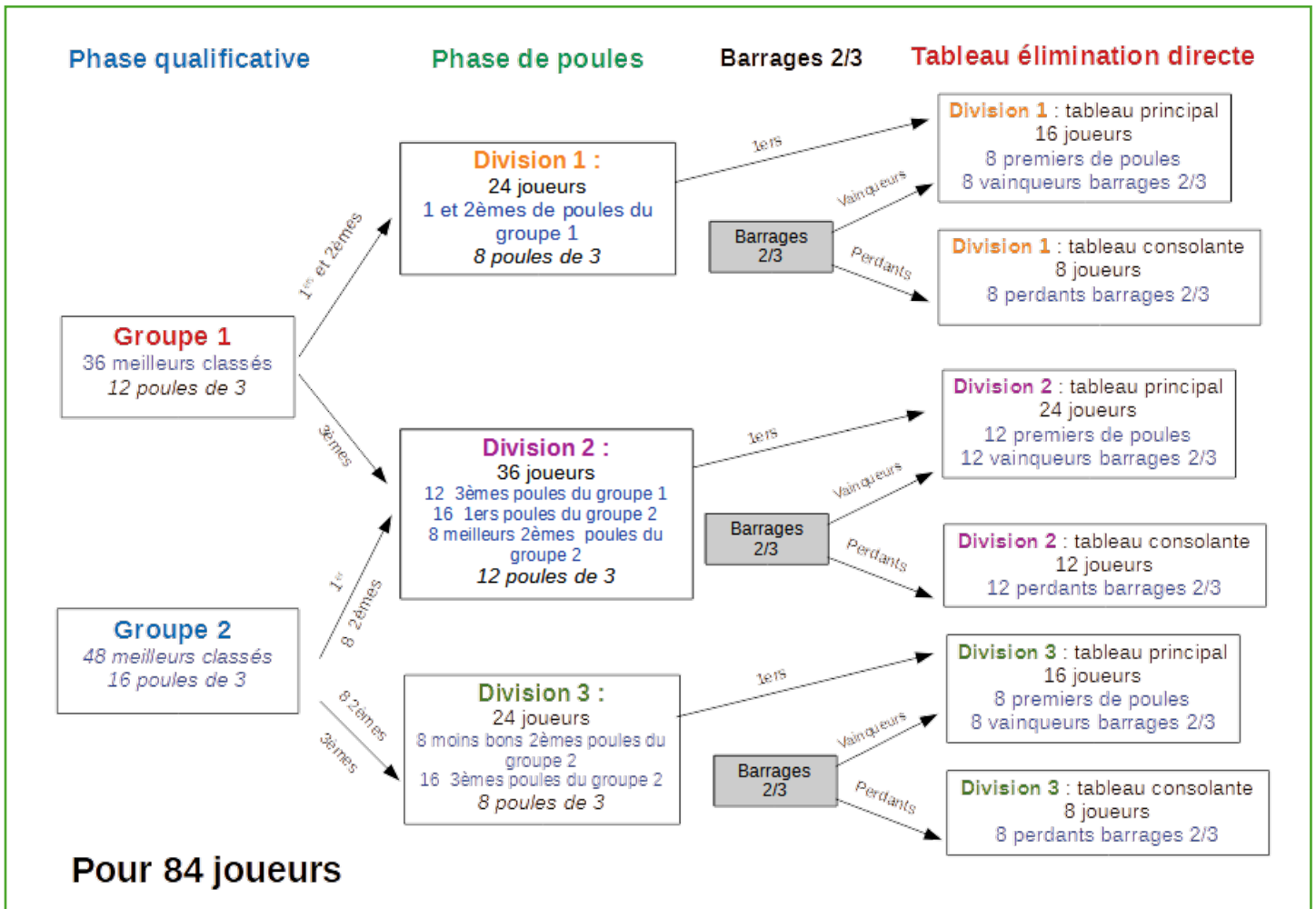
La Juge-Arbitre du tournoi sera Mme Véronique Milhe-Poutingon. Les décisions de la Juge-Arbitre seront sans appel.

Le tirage au sort public aura lieu vendredi 11 avril 2025 à partir de 19h à la salle Pascal Rousset, Place de la Mairie – 26400 Mirabel-et-Blacons,

Le responsable du tournoi sera M. Yann BOUCHET (**06-18-25-71-89**).

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

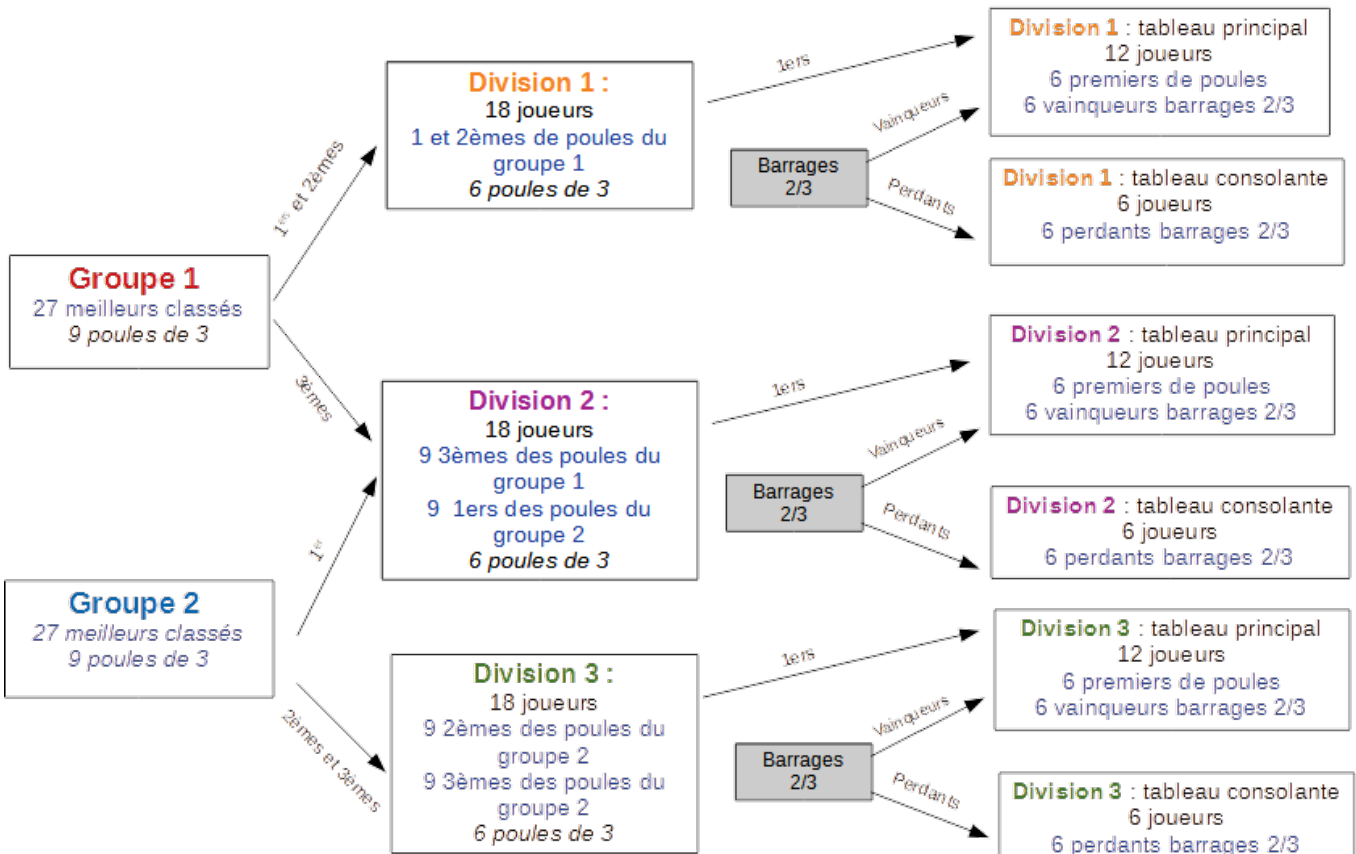
Participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.



## Phase de poules

## Barrages 2/3

## Tableau élimination directe



Pour 54 joueurs